



LES SYNDICATS S'UNISSENT

ELIAD-ADMR MEME GALERE

LE 11 DECEMBRE 2014

Devant le conseil Général de Haute-Saône

Le 14 juillet 2014 nous étions une centaine à manifester notre inquiétude sur la route du Tour de France. Un grand merci à celles et ceux qui ont répondu présent ce jour-là.



Nous devons continuer le combat !

Notre mobilisation du 14 juillet 2014 était placée sous le signe de l'inquiétude, six mois plus tard c'est le cauchemar ! (voir ELIAD INFO 10.2014)

Suite à cette mobilisation nous avons été reçus par des élus locaux : députés, sénateurs, maires, conseillers généraux, conseillers régionaux.

A ce jour le président du Conseil Général de la Haute-Saône ignore notre désarroi et la difficulté financière des structures d'aide à domicile. Les 0.50 cts d'euro d'augmentation de l'APA n'ont été qu'un leurre pour les usagers à qui en contrepartie on a diminué le nombre d'heures d'intervention et n'ont pas permis la bouffée d'oxygène indispensable à nos structures.

Les conséquences de la politique du Conseil Général de Haute-Saône a conduit entre autre à la mise en œuvre du plan d'action de la direction visant à réduire le personnel et mettre à mal le peu d'acquis sociaux qu'il nous reste.

Les fermetures d'antennes en Haute-Saône, l'emploi de nos collègues TISF fortement menacé, que dire du service « aide du soir » et du service « équipe mobile », des réorganisations des services : portage de repas , accueil standard, de l'extension des territoires prévue notamment sur le secteur d'Ornans et Pontarlier, entre autre , et ce n'est qu'un début.

Le processus est en marche et vous êtes de plus en plus nombreux à nous faire part de vos inquiétudes et de ***vos conditions de travail qui se dégradent***. Des entretiens disciplinaires qui s'enchainent pour des raisons fallacieuses et qui cachent la volonté de se séparer de salariés en modulation négative.

Ce qui nous attend demain : l'augmentation de la franchise pour les kilomètres qui entraîne une ***perte du pouvoir d'achat pouvant aller jusqu'à 100 euros***, la probable remise en cause des modalités de prise des congés payés, des licenciements déguisés en rupture conventionnelle.

Aujourd'hui ELIAD, et demain l'ADMR ?

Appel à la mobilisation !



Peu importe la forme : Modulation, congés payés ou grève, ce qui compte c'est votre présence devant le conseil général de Haute-Saône de 10h à 15h30.

Peu importe la durée de votre présence : 1heure, 2 heures...

Pour une meilleure organisation : deux rendez-vous de covoiturage à ELIAD à Besançon : le premier à 8h30 et le second à 13h00